

consentis. Vers une heure du même jour, M. Drummond vint à mon bureau et me remit, en présence de M. Trudeau, la dépêche du Bureau principal de Montréal que je remis, revêtue de mes initiales, au Ministre, dans l'après-midi.

(Signé), A. P. BRADLEY.

Quant aux dépêches échangées, demande et réponse, en voici la teneur :

Ottawa, 6 février 1882.

A la Banque de Montréal.

Le Département des Chemins de Fer a en sa possession un chèque de \$20,000, de MM. McDonald et Charlebois, accepté par le bureau principal de Montréal à la date du 24 janvier. Est-il encore valable ? Et pour combien de temps sera-t-il garanti ?

(Signé), A. DRUMMOND, Administrateur.

Février, 6 1882.

A la Banque de Montréal à Ottawa,

En réponse à votre dépêche de ce jour veuillez biffer du timbre d'acceptation, (valable pour deux jours seulement). Le chèque sera valable jusqu'à ce qu'il soit payé.

(Signé), SHADBOLT, Administrateur.

Après la lecture de ces pièces d'un sens si formel, si explicite, peut-il subsister l'ombre d'un doute, sur leur signification, dans tout esprit non prévenu.

Après une communication de cette nature, purgée d'équivoque et de mystère, la religion du Ministre devait être éclairée ce nous semble !

Comment se fait-il, cependant, que cette réponse de la banque, communiquée au ministre dans l'après-midi du 6, ainsi qu'en témoigne la lettre de son secrétaire particulier, ait dans le rapport du ministre, rédigé le 6 ou le 7 et pré-